



Antivol SuperTag III à élingue

Cet antivol SuperTag confère une protection maximale aux articles prisés des voleurs qu'il n'est généralement pas possible de sécuriser au moyen d'un antivol rigide à clou. Léger et facile à utiliser, le câble d'élingue est doté d'une goupille en acier inoxydable pour offrir une résistance supérieure au sabotage. De forme élégante, il ne nuit en rien à l'apparence des produits haut de gamme, mais constitue un puissant moyen de dissuasion visuel qui permet aux commerçants d'exposer les articles en libre accès en toute confiance.

Avantages pour le commerçant

- Se fixe sur un large assortiment d'articles prisés des voleurs et difficiles à protéger
- Référence absolue dans le domaine de la protection des articles, l'antivol SuperTag est doté d'un mécanisme d'attache breveté offrant une résistance supérieure au sabotage
- Aspect élégant et esthétique contribuant à minimiser son impact sur les articles exposés

Cas d'utilisation de la solution

Chaussures, sacs à main, sacs à dos, vêtements de luxe, articles de sport

Codes produit

- Antivol (gris) : ZL303L-4G
- Antivol (noir) : ZL303L-4B

Produits compatibles

Détacheurs

- Détacheur SuperTag
- Détacheur portable manuel SuperTag

Type de détacheur

SuperTag

Contraintes environnementales

Température

La température de stockage maximale ne doit pas dépasser 60 °C (140 °F) pendant 96 heures avec 80 % d'humidité relative.

Humidité

Le produit peut être soumis à un taux d'humidité de 80 % à 60 °C (140 °F) pendant 96 heures sans être affecté.

Spécifications

Couleur	Gris, noir
Longueur	69 mm (2,72 po)
Longueur de câble	10,1 cm (4 po)
Largeur	30,5 mm (1,20 po)
Profondeur	18,8 mm (0,74 po)
Poids	11,9 g (0,42 oz)
	(clou inclus)
Résistance au retrait	63,50 kg (140 lb)



CE Ce produit est conforme à la directive RoHS 2011/65/UE, à la directive 2015/863/UE et à la réglementation REACH telle que définie dans le règlement CE n° 1907/2006, ainsi qu'aux modifications ultérieures de ces dispositions.